

BREVET D'ANIMATEUR EN GESTION DE CONFLITS

(DANS DES GROUPES D'ENFANTS ET DE JEUNES 5-17 ANS)

Cette formation est reconnue par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le Brevet d'animateur en gestion de conflits est une **spécialisation** (ou approfondissement) du Brevet en gestion positive des conflits avec les enfants et les jeunes. La finalité du Brevet d'animateur est de pouvoir transmettre des outils de prévention des conflits en créant un programme cohérent pour permettre à un groupe d'enfants/de jeunes d'acquérir les compétences de gestion de conflits. Questionner sa pratique d'animateur et travailler sa posture (le savoir être en lien avec les valeurs) seront au cœur de cette formation brevetante.

POUR QUI ?

- Toute personne ayant obtenu le Brevet en gestion positive des conflits avec les jeunes de l'Université de Paix et ayant une expérience en animation avec des enfants/jeunes.
- Toute personne ayant obtenu le Certificat en gestion positive des conflits interpersonnels et ayant une expérience en animation avec des enfants/jeunes, moyennant la réussite de l'entretien de sélection et le suivi de deux modules complémentaires :
 - 1) Graines de médiateurs (ancienne version)
 - ou Mieux vivre ensemble & Gestion de conflits entre enfants > p.36 et 37
 - ou Techniques de gestion de conflits avec les ados : méthode des 3 C > p.43
 - 2) Règles et sanctions dans les groupes de jeunes > p.39

CONCRÈTEMENT

- 5 modules de formation, en week-end
- Groupe de 8 à 12 personnes
- Observation passive d'une animation sur le terrain
- Observation d'un jour en animation sur le terrain
- Stage pratique dans un groupe d'enfants/jeunes entre les sessions (6 animations minimum d'1h40)
- Observation d'une séance par un.e formateur.trice de l'Université de Paix
- Entretien individuel

MÉTHODOLOGIE

- Découverte active et passive des contenus d'animation de groupe : apports théoriques, mises en situation d'animation avec retours évaluatifs, synthèses en groupe,...
- Expérimentation active : animation d'activité lors des sessions, un stage sur le terrain (groupe d'enfants/jeunes)
- Aller-retour constants entre la pratique et l'analyse réflexive (individuelle, en groupe, entretien avec formateur.trice)

HORAIRE ET LIEU

L'ensemble des sessions se déroule les samedis et dimanches de 9h30 à 16h30 à l'Université de Paix.

COORDINATION

La coordination du Brevet d'animateur en gestion de conflits est assurée par Julie Duelz.
La coordinatrice est présente à la totalité des sessions.

CONTENU DÉTAILLÉ

5 sessions - 10 journées de formation - 6 animations & supervisions individuelles - 78 heures
 Cette formation ouvre le droit au congé éducation payé (sous réserve du renouvellement d'agrément).

1 > TECHNIQUES D'ANIMATION

Les bases de l'animation de groupe seront expérimentées par les participant.e.s. Il s'agira concrètement de :

- Créer un climat de confiance dans le groupe.
- Expérimenter des techniques d'animation favorisant un apprentissage efficace (clarté des consignes, gestion de la parole, choix des activités selon l'énergie du groupe,...).
- Expérimenter l'auto-socio-construction dans l'animation (débriefting).

Les règles de vie, les objectifs, les modalités d'évaluation et le rôle de la coordination de ce Brevet seront communiqués.

Formateur : Frédéric Billiard

Dates : WE 9 & 10 novembre 2019

2 > CADRE

Cette formation sera l'occasion pour les participant.e.s de travailler sur leur présentation et le cadre à poser pour leurs animations. Il s'agira également de construire une séance et de créer le fil rouge de toutes les séances. Enfin, les participant.e.s auront les bases du coaching pour accompagner les adultes encadrants.

Objectifs :

- Pouvoir se présenter de façon légitime.
- Poser un cadre clair pour les animations (règles et sanctions).
- Construire une animation (en fonction des objectifs et des besoins du groupe).
- Poser le fil rouge de l'ensemble des animations.
- Pouvoir accompagner l'enseignant (coaching).

Formateur : Alexandre Castanheira

Dates : WE 7 & 8 décembre 2019

« Ce Brevet
est proposé
tous les
2 ans »

3 > COMMUNICATION

Cette formation donnera l'occasion aux participant.e.s de poursuivre l'appropriation des outils de communication et de trouver des moyens ludiques favorisant leur transmission aux enfants/aux jeunes. Ils auront également l'occasion de travailler sur leur manière de communiquer (écoute et expression).

Objectifs :

- Animer des séquences d'apprentissage sur la communication (faits/jugements, identification des sentiments, besoin, message clair).
- S'entraîner à l'écoute et à l'expression claire.

Formateur : Frédéric Duponcheel

Dates : WE 8 & 9 février 2020

4 > CONFLIT

Les participant.e.s auront l'occasion de mettre en pratique les outils travaillés au cours du Brevet en animant des séquences d'apprentissage sur le conflit (définition, attitudes) et la négociation (SIREP).

Formatrice : Nathalie Defossé

Dates : WE 28 & 29 mars 2020

5 > RÉGULATION DES TENSIONS

Cette dernière formation s'attardera sur la régulation des tensions groupales. Les participant.e.s seront amené.e.s à réfléchir aux moyens de réagir aux incidents et à expérimenter l'animation de résolutions de conflits. Ils.elles pourront également approfondir les techniques de coaching des adultes encadrants, des enseignant.e.s ainsi que sur le fil rouge des animations. Le pilotage de projets sera abordé.

Objectifs :

- Pouvoir animer une régulation de tension groupale.
- Réagir aux incidents critiques lors d'une animation.
- Pouvoir accompagner l'adulte encadrant, l'enseignant (approfondissement du coaching).
- Être sensibilisé.e au pilotage de projets.

Formatrice : Pascaline Gosuin

Dates : WE 13 et 14 juin 2020

CONDITIONS D'OBTENTION DU BREVET

5 COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Animer un groupe sur les thèmes de gestion de conflits en installant un climat propice à l'apprentissage, y compris les tensions personnelles et groupales.
- Construire un programme d'animations en fonction des besoins du groupe (objectifs) en partenariat avec l'adulte encadrant.
- Être congruent.e dans ses attitudes sur le terrain (par rapport aux valeurs, méthodes et outils présentés.)
- Poser un regard critique sur l'adéquation des outils en fonction de la situation.
- Être capable de s'auto-évaluer sur les compétences reprises ci-dessous.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant.e s'engage à :

- Participer à toutes les sessions.
- Observer passivement deux animations : l'une d'un pair de formation et l'autre d'un.e animateur.trice bénévole.
- Effectuer un stage (minimum 6 animations d'1h40 dans un groupe d'enfants ou de jeunes).
- Réaliser une analyse sur sa pratique après chaque animation.
- Remettre un travail écrit sur une question de terrain.

CONDITIONS D'OBTENTION DU BREVET : OBTENIR 60%

- Animer un groupe sur les thèmes de gestion de conflits en installant un climat propice à l'apprentissage, y compris les tensions interpersonnelles et groupales : 30%
- Construire un programme d'animations en fonction des besoins du groupe (objectifs) en partenariat avec l'adulte encadrant : 15%
- Être congruent.e dans ses attitudes sur le terrain (par rapport aux valeurs, méthodes et outils présentés) : 25%
- Poser un regard critique sur l'adéquation des outils en fonction de la situation : 10%
- Être capable de s'auto-évaluer sur les compétences ci-dessus : 20%

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CANDIDATURE

La sélection des candidats se fera sur base d'un CV et d'une lettre de motivation.

À envoyer à : Université de Paix - Julie Duelz

✉ 4, Bd du Nord - 5000 Namur (Belgique)

@ j.duelz@universitedepaix.be pour le vendredi 13 septembre 2019 au plus tard

📄 **via un formulaire en ligne :** www.universitedepaix.be

La sélection se complétera d'un entretien de sélection. Vous serez contacté par téléphone pour fixer la date de l'entretien sélectif. Vous recevrez une réponse à votre demande pour le vendredi 20 septembre 2019.

Critères de sélection prioritaires :

- Le réinvestissement des outils dans votre travail.
- L'hétérogénéité du groupe (âge, profession, secteur d'activités, projets,...).

FRAIS DE PARTICIPATION

Montant : le coût est de 850 euros, remise déduite (1100 euros, Organisation)

Le paiement s'effectue en deux fois :

1^{er} versement : 450 euros (600 euros, Organisation) pour le vendredi 18 octobre 2019

2^e versement : 400 euros (500 euros, Organisation) pour le vendredi 10 janvier 2020

L'inscription sera définitive après réception du 1^{er} paiement.

Ce montant couvre :

- le coût des 5 sessions
- l'accompagnement individuel (stages, supervision individuelle, entretiens)
- les syllabi & le *guide pratique* « Graines de médiateurs II »

Les institutions relevant des CP 329.02 et 329.03 peuvent demander au « Fonds social socioculturel et sportif » un subside dans le cadre de « Formations clé sur porte » (www.fonds-4s.org).